



Ali, migrant nigérien qui a séjourné au centre de transit de N'Djaména en 2020.

POINTS SAILLANTS



3 centres de transit
 N'Djaména (2) et à Faya (1)



De 2019 à 2020, 503 migrants dont 322 hommes (64%) et 181 femmes (36%) ont reçu une assistance dans les centres de transit avant de rentrer dans leurs pays d'origine



172 mineurs assistés dans les centres

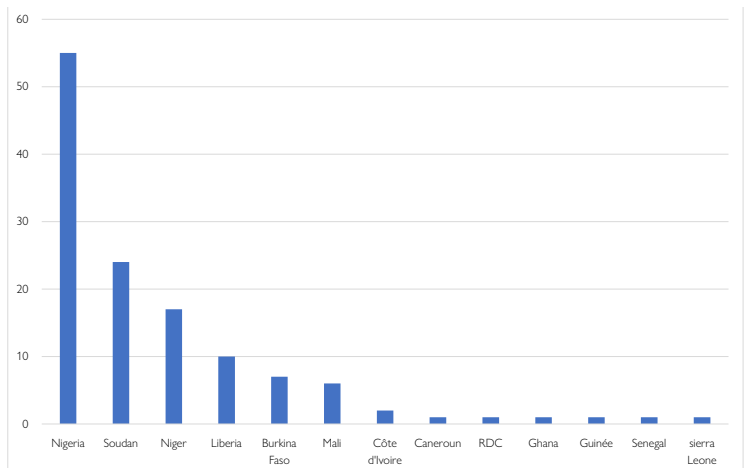
L'Organisation internationale des migrations (OIM) met en œuvre un programme visant à soutenir la protection des migrants et la réintégration socioéconomique durable et efficace des migrants de retour dans leur pays et à fournir une assistance humanitaire directe aux migrants dans les centres de transit et le long des routes migratoires. Dans ce cadre, deux centres de transit pour migrants sont opérationnels à N'Djaména et à Faya dans le Nord. En effet, ces centres de transits travaillent à apporter une assistance multiforme à savoir : Hébergement, Restauration, kits d'hygiène, Habillement pour les plus vulnérables, assistance médicale et psychologique si besoin aux bénéficiaires, etc.

PRINCIPAUX PAYS D'ORIGINE DES MIGRANTS

ASSISTÉS DANS LES CENTRES DE TRANSIT

Les centres de transit accueillent des migrants de différentes nationalités en situation irrégulière qui sollicitent l'assistance au retour volontaire dans leurs pays d'origine. De 2019 à 2020, 503 migrants dont 322 hommes (64%) et 181 femmes (36%) ont reçu une assistance dans les centres de transit avant de rentrer dans leurs pays d'origine.

Les pays ayant accueillis le plus grand nombre des migrants de retour durant cette période sont le Nigeria (55), le Soudan (24) et le Niger (17).



SERVICES OFFERTS

Dans les centres de transit, les migrants reçoivent divers services, dont le logement, l'assistance médico-sanitaire, la restauration, le divertissement, divers articles non-alimentaires tels que la nourriture, et des kits hygiéniques.



Logement



Assistance sanitaire



Restauration



Kits hygiéniques

Pour plus d'informations, veuillez contacter

OIM Tchad - Quartier Klemat. Rue 3044. BP 6450, N'Djaména

Courriel : IOMCHADAVR@iom.int ; Téléphone : +235 68 56 26 76

LE PROCESSUS D'ASSISTANCE AUX MIGRANTS



1. Réception

La première étape du processus d'assistance aux migrants est la réception. Les migrants sont soit orientés par les autorités, ou se déclarent eux-mêmes dans l'un des bureaux de l'OIM au Tchad. L'OIM les reçoit selon les mécanismes de protection mis en place.



2. Assistance immédiate

Une fois reçus par les services de l'OIM, les migrants reçoivent une assistance immédiate qui peut contenir l'hébergement dans un centre de transit de l'OIM, la restauration, la distribution de kits d'hygiène, la fourniture d'articles non-alimentaires.



3. Assistance médicale

Selon leurs besoins, les migrants peuvent aussi bénéficier d'une assistance sanitaire et/ou psychosociale. Celle-ci est dispensée avec les partenaires médicaux de l'OIM dans les différentes villes.



4. Assistance consulaire

Pour les migrants désirant retourner volontairement dans leurs pays d'origine, l'OIM facilite l'obtention de documents officiels de voyage auprès de leurs représentations diplomatiques.



5. Retracement familial

Pour certains migrants ayant perdu attache avec leurs parents, l'OIM peut organiser le retracement familial par la recherche d'informations permettant au migrant qui se trouve dans un pays tiers de bénéficier de son droit de regroupement avec sa famille.



6. Aide au retour volontaire

A la fin de tout le processus administratif, l'OIM fournit un soutien logistique et financier, y compris à des fins de réintégration, aux migrants qui ne peuvent ou veulent rester dans le pays hôte ou le pays de transit et qui décident de retourner dans leur pays d'origine.



7. Aide à la réintégration

L'OIM fournit, aux migrants une fois de retour y compris les migrants tchadiens retournés au Tchad, une assistance en conseil et en financement de projets générateurs de revenus. Ce processus permet aux retournés de rétablir les liens économiques, sociaux et psychosociaux nécessaires pour vivre, assurer ses moyens de subsistance, préserver leur dignité et s'intégrer dans la vie civique.

L'HISTOIRE D'ALI

Je m'appelle Ali et je suis originaire du Niger. Je suis venu au Tchad avec l'aide d'un Ivoirien qui m'a proposé un emploi dans un magasin de pièces détachées. Le travail était dur mais enrichissant. Mon travail consistait à décharger les pièces de rechange à leur arrivée dans l'atelier et de les trier. Un jour, j'ai eu un problème avec mon patron au sujet du fait qu'il ne nous payait pas. Certains des travailleurs - qui étaient également des migrants - ont fui. Mais d'autres comme moi ont été arrêtés et emprisonnés. J'ai passé presque sept ans et demi en prison. Durant tout ce temps, je n'ai reçu aucune nouvelle de l'homme qui m'avait amené ici.

Avec l'aide d'autres personnes, j'ai contacté notre ambassade ici à N'Djaména. L'Ambassadeur m'a aidé à sortir de prison et m'a même hébergé chez lui pendant quelques jours. C'est lui [l'Ambassadeur] qui m'a mis en contact avec l'OIM et lui-même m'a amené au centre de transit pour la première fois. Pendant tout le temps que j'étais dans le centre de transit, il ne m'a pas abandonné. Il a continué à prendre de mes nouvelles pour s'assurer que j'allais bien.

Je suis heureux de rentrer chez moi. Avec la pandémie de COVID-19, les choses sont devenues beaucoup plus difficiles et je n'ai pas de nouvelles de ma famille. Mais je remercie Dieu pour cette chance de les rencontrer à nouveau. A mon retour, je souhaite reprendre mon commerce afin de pouvoir soutenir ma famille et ma mère. C'est la seule chose que je sais faire.

Initiative conjointe
UE-OIM pour
la Protection et
la Réintégration
des migrants

This project is funded by
the Asylum, Migration and Integration
Fund of the European Union



**SUSTAINABLE
DEVELOPMENT GOALS**



Pour plus d'informations, veuillez contacter
OIM Tchad - Quartier Klemat. Rue 3044. BP 6450, N'Djamena
Courriel : aschaefer@iom.int ; Téléphone : +235 22 52 53 62